

Compte rendu du Conseil Municipal

Séance du LUNDI 21 FEVRIER 2022 à 18h30

Sous la Présidence de M. Christian PEYRON, Monsieur Le Maire.

Etaient présents : SANCHEZ.B, ALTIER. MA, BERNARD.J, LEBEGUE.J, BALBI.F, MARCHAND.G, ROMANINI.B, VICENTE.V, ASTIER.C, TRAMIER. JF, ROS.C, CHARLES.P, GILLET.N, AIME.N, CASTELAS.M, CORNILLON.D, RIGGIO.B, TRUC.Y, MARCHAND.A, BLANC.D, LLORET.S et MAUCCI.D.

Procurations : MARSEILLES.P à SANCHEZ.B et SABATIER.T à LEBEGUE.J

Absents excusés : GARCIA.A et LOPEZ.M.

1/DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Rapporteur : M. PEYRON.

M. CHARLES Patrice se porte candidat. Il est élu à l'unanimité.

25 votes pour.

2/APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 JANVIER 2022

Rapporteur : M. PEYRON.

Le Procès-verbal du Conseil Municipal du 24 janvier 2022 est approuvé à l'unanimité.

25 votes pour.

3/DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE

Rapporteur : M. PEYRON.

Le débat d'orientation budgétaire 2022 est réalisé.

4/LANCEMENT D'UNE PROCEDURE CONCERNANT UN BIEN VACANT ET SANS MAITRE

Rapporteur : M. PEYRON.

L'Assemblée autorise à l'unanimité Monsieur le Maire à lancer la procédure de bien vacant et sans maître sur la parcelle cadastrée section B n°107 d'une superficie de 3 930 m² située quartier « Le Maupas ».

25 votes pour.

5/CESSION IMMOBILIERE CADASTREE ZP 100 A MONSIEUR COQ

Rapporteur : M. PEYRON.

Cession immobilière approuvée à l'unanimité au profit de M. COQ pour la parcelle cadastrée section ZP n°100, située quartier « La Tapie » au prix de 2 000 €.

25 votes pour.

6/PROJET DE RESTAURATION HYDROLOGIQUE DE LA LONE DE LAMIAT - SOLLICITATION FEDER ET AGENCE DE L'EAU

Rapporteur : M. PEYRON.

Sollicitation d'un soutien financier auprès du FEDER et de l'Agence de l'eau approuvée à la majorité dans le cadre du projet de restauration hydraulique de la Lône de Lamiat.

24 votes pour.

1 vote contre.

7/DISPOSITIF REGIONAL D'ACCOMPAGNEMENT POUR LES PROJETS DE DEVELOPPEMENT LOCAL – SOUTIEN FINANCIER POUR L'ACQUISITION DU CABINET MEDICAL

Rapporteur : M. PEYRON.

Demande de subvention auprès de la Région approuvée à l'unanimité dans le cadre de l'acquisition du cabinet médical.

25 votes pour.

8/DEBAT ET RAPPORT SUR LA PROTECTION SOCIALE COMPLEMENTAIRE POUR LES AGENTS DE LA COLLECTIVITE

Rapporteur : M. PEYRON.

Le débat sur la protection sociale complémentaire pour les agents de la collectivité a eu lieu et est approuvé à l'unanimité.

25 votes pour.

9/COMMUNAUTE DE COMMUNES RHONE LEZ PROVENCE – RAPPORT D'ACTIVITES 2020

Rapporteur : M. SANCHEZ

Les Membres du Conseil Municipal ont pris acte du rapport d'activité 2020 de la Communauté de Communes Rhône Lez Provence.

INFORMATIONS SUR LES DECISIONS PRISES PAR MONSIEUR LE MAIRE EN VERTU DE LA DELEGATION DE POUVOIRS DU CONSEIL MUNICIPAL

La séance est levée à 19h05.

Fait à MONDRAGON, le 22 Février 2022

Le Maire,
Christian PEYRON.



Le Secrétaire de séance,
Patrice CHARLES.